

Mais quelle était donc l'«urgence» qui motivait la DGFIP pour mettre en œuvre les stages de « DEONTOLOGIE ».

SAINT ETIENNE LE 3 AVRIL 2013

REACTION A CHAUD SUR L'ACTUALITE !!!

Mais quelle était donc l'«urgence» qui motivait la DGFIP pour mettre en œuvre les stages de « DEONTOLOGIE ».

Aurions-nous assisté, dans la période récente, à une recrudescence des manquements aux obligations fiscales des agents de la DGFIP ? Serions-nous confrontés à une vague de corruption généralisée qui gangrènerait nos rangs ? Ou bien une subite avalanche de consultations intempestives et interdites de dossiers de leurs proches se serait-elle abattue sur les agents ? L'Etat serait-il en danger devant les comportements irresponsables des agents des finances publiques ?

Cette subite suspicion à leur encontre, ne peut que susciter une légitime colère chez tous les agents, qui sont de plus en plus appelés à travailler dans des conditions matérielles et morales en dégradation constante et incessante (moins d'effectifs, budgets de fonctionnement de misère, bâtiments délabrés, entassement des personnels, sans parler de la rengaine anti-fonctionnaires et antifiscale qui est devenue le refrain favori d'une grande partie de la classe politique et de la presse aux ordres du capital financier...).

L'urgence est là !!

Lorsque l'on apprend dans la même semaine, que le ministre du Budget en exercice, débarqué après avoir été convoqué comme « témoin assisté » dans une affaire de fraude fiscale et de corruption a aujourd'hui avoué sa faute, qu'une ancienne ministre des Finances voit son domicile perquisitionné dans le cadre d'une enquête pour favoritisme, et que l'ex-président de la république, ancien ministre de l'intérieur, ancien ministre du Budget, et ancien ministre des Finances, se voit mis en examen pour «abus de faiblesse» sur une milliardaire très âgée, là, on ne peut que ressentir que la coupe est pleine et que c'en est trop !

Syndicat Section Loire

• www.financespubliques.cgt.fr/42

• cgt42.dgfip@finances.gouv.fr

• Inscris-toi à la [newsletter](#)



Tous ces hauts personnages politiques, les plus hauts dirigeants de notre administration, ne sont-ils donc pas concernés, eux, par la « déontologie » ? N'est-ce pas plutôt leur comportement à eux qui fait courir des « risques » à notre administration et à ses agents, et plus largement aux principes sur lesquels prétend se fonder l'action de l'Etat ?

Plutôt que de suspecter et de surveiller de manière ultra-tatillonne les agents de base, c'est bien plutôt dans les sommets de l'Etat et de la société que devraient être « prévenus », contrôlés et sanctionnés les « risques déontologiques ».

On a bien plutôt le sentiment que plus on est « en bas » dans la hiérarchie, plus on est lourdement sanctionné, alors même que les sommets de l'Etat et de l'administration paraissent invulnérables et bénéficient d'une bienveillante impunité.

On ne voit que trop, que sans le courage et la ténacité de magistrats intègres, qui risquent leur carrière et parfois leur vie et celle de leurs proches, jamais les politiques ne verraient leurs turpitudes mises à jour.

Dès lors, tous les collègues ne peuvent que s'indigner de l'orgie de moyens financiers précipitamment déployée pour les stages-bidon de « déontologie », qui relèvent en fait de procédures de décharge de responsabilités de la hiérarchie administrative (« prévenir » les agents pour mieux réprimer leurs erreurs de comportement éventuelles : « Vous étiez informés, vous ne pouviez ignorer, donc vous serez lourdement sanctionnés »), voir d'intimidation pure et simple des agents (chacun sait que la peur est la meilleure arme du despotisme). Plutôt que « déontologie », ne devrait on pas plutôt les qualifier... d'« idéologie » ? !...



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :	
☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité	
Je souhaite m'abonner à :	
☐ la Nouvelle Vie Ouvrière	
Facultatif > Pour les agents A et A+	
Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)	
☐ OUI ☐ NON	
L'adhésion à l'UGICT n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.	
La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.	
RESERVE A LA SECTION	
Saisie CoG:TiEl par la section	
le : .. / .. / ..	
Date de réception au bureau national,	
le : .. / .. / ..	
NOM :	
Prénom :	
Date de naissance : .. / .. / ..	
Catégorie : .. Grade : .. Echelon : ..	
Filière fiscale ☐ Filière publique ☐	
Adresse administrative :	
Adresse pour l'envoi de la presse :	
☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :	
.....	
Tél. :	
Mel :	
Date : .. / .. / .. Signature :	